



0



CLUB VOILE HOURTIN MEDOC

CLUB NAUTIQUE HOURTIN MEDOC

AVIS DE COURSE

Des 20/07, 10/08, 07/09 2024.

- **REGLES** : Les régates seront régies par
 1. Les règles telles que définies dans les règles de Course à la Voile.
 2. Les règlements fédéraux.
- **PUBLICITE** : En application de la Régulation 20 de la World Sailing (code de publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION** :
 - Les régates sont ouvertes à tous les habitables (590 et Open compris). Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur le site du CVHM : <http://www.club-voile-hourtin.fr>.
 - Les concurrents (chaque membre d'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Leur licence FFVoile de l'année en cours sans obligation du certificat médical pour les régates près-citées.
 - Si nécessaire l'autorisation du port de publicité
 - **Le certificat de jauge**, les bateaux sans certificat de jauge seront classés en « invité ».

- Rappel de l'article 6 du HN :...L'équipage ne peut comprendre moins de deux personnes... Les concurrents étrangers, non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une autorité Nationale membre de l'ISAF, et ils devront présenter un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 million d'euros.
- **DROITS A PAYER** : Gratuité pour tous
- **PROGRAMME**
 1. Confirmation d'inscription : veille de la régate à 23h59.
 2. Jour de course : premier signal d'avertissement à 15H à la bouée sous le vent.
- **INSTRUCTIONS DE COURSE** : Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions et affichées selon la prescription fédérale.
- **PARCOURS** : Les parcours à effectuer sont les suivants : parcours côtiers ou banane à définir .
- **CLASSEMENT** : Les classements suivants seront établis : Un classement général en temps compensé (temps sur temps sans CVL) sur la base Osiris et un classement par groupe (A,B,C,L, R1)
- **COMMUNICATION RADIO** : Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.
- **DECISION DE COURIR** : La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et corporel).
- **DISPOSITIONS PARTICULIERES COVID-19** :
Chaque participant est parfaitement conscient :
 - ° - des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports,
 - ° - du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
 - ° - que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
 - ° - que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid19,
 - ° - que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.
- **Un bateau qui a un cas suspect de Covid 19 dans son équipage doit immédiatement abandonner la course sous peine de disqualification sans instruction.**
- **Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter les responsables des deux clubs** : Madame Evelynne BRU pour le CVHM au 06 87 12 12 83, Monsieur Tugdual FALEZAN pour le CNHM au 06 03 44 34 73 ou bien Madame Christiane CAHUZAC Comité de Course au 06 81 58 27 65

